

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 9 décembre 2013, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIENT ABSENTS

Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

289-12-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

290-12-13

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 ET 20 NOVEMBRE 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 11 et 20 novembre 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les procès-verbaux des séances du 11 et 20 novembre 2013 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION

Monsieur le maire souligne au public présent la journée contre l'intimidation qui était le 8 décembre 2013.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 OCTOBRE 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2013.

QU'une copie du document soit publiée dans le bulletin d'information « Le Feuilleton ».

SITUATION FINANCIÈRE 2013

Le rapport du maire pour l'année 2013 a été déposé lors de la réunion régulière du conseil tenue le 9 décembre 2013 à la salle du conseil municipal.

Au cours de l'année 2013, plusieurs améliorations et réalisations ont été faites dans divers domaines dont voici les principales :

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**RÉALISATIONS 2013**

- Entretien régulier des réseaux aqueduc et égout.
- Aménagement et entretien de nos parcs et sites d'intérêts.
- Correction de structure et asphaltage dans le rang 1 Wurtèle.
- Réparation de chemins dans le secteur Windigo.
- Installation de 3 bornes-fontaines sèches.
- Bouclage du réseau d'aqueduc sur le côté Est de la rivière.
- Débroussaillage d'une douzaine de kilomètres en milieux rural et forestier.

PRÉVISIONS 2014

- Poursuite des travaux en cours, chemin Nibi, aménagement terrain de balle, aménagement de parcs municipaux, rinçage du réseau d'aqueduc et entretien général de l'ensemble des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie.

VOIRIE RURALE

- Réparation et remise à niveau dans les chemins 3 Wurtèle, 3 Gravel, chemin Domaine des Bouleaux. D'ici 5 ans l'ensemble de notre réseau rural aura subi une mise à niveau.

VOIRIE URBAINE

- Vidange des étangs d'eaux usées et revalorisation des boues septiques.
- Aménagement de la 13^e Rue et des services urbains s'y rattachant (entre la 22^e et 24^e Avenue).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2013

- Sorties : 30 appels : feux bâtiments.
3 appels : désincarcération.
70 appels : premiers répondants.
- Prévention : 227 résidences visitées à Ferme-Neuve et Lac-St-Paul.
- Autres : Feux extérieurs : 52 permis émis.
4 nouveaux pompiers terminent la formation Pompier 1.
Achat d'un véhicule d'urgence.

2014

- Embauche d'un TPI (technicien pompier incendie) pour visiter nos endroits plus à risque (usines - commerces - résidences personnes âgées, lieux publics).
- Formation de pompiers pour l'utilisation de pinces de désincarcération.

SERVICE DES LOISIRS

RÉALISATIONS 2013

- Installation de 2 nouveaux modules de planche à roulettes au parc Lafontaine et agrandissement de la surface asphaltée.
- Construction d'un bloc sanitaire et d'un bâtiment multi-usage.
- Réparation et peinture du plancher des 2 terrains de tennis.
- Amélioration du circuit pour le festival du camion.
- Poursuite des démarches pour l'amélioration du centre sportif et choix de la firme qui fera les plans et devis. Début des travaux confirmé pour fin avril 2014.
- Activités organisées :
 - Carnaval d'hiver
 - Fête au village dans le cadre du Défi du Diable
 - Super Party des camionneurs

PRÉVISIONS 2014

- Début des travaux d'amélioration du bâtiment du centre sportif.

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE
RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 OCTOBRE 2013

REVENUS	BUDGET 2013	SOLDE au 31.10.13	PRÉVISION du 01.11 au 31.12.13	TOTAL
Taxes Foncières	3 002 504	3 024 140	0	3 024 140
Paiement tenant lieu de taxes	322 870	299 524	24 080	323 604
Autres revenus de sources locales	449 480	532 965	25 660	558 625
Transferts inc. et con. Gouvernement	964 351	622 558	412 751	1 035 309
Total des REVENUS	4 739 205	4 479 188	462 491	4 941 679
DÉPENSES				TOTAL
Administration Générale	672 554	475 301	97 185	572 486
Sécurité Publique	461 291	373 304	41 490	414 794
Transport Routier	1 124 817	841 978	272 093	1 114 071
Hygiène du Milieu	641 379	502 342	76 125	578 467
Santé et Bien-Être	23 171	10 652	3 000	13 652
Aménagement et Urbanisme	578 330	395 267	154 263	549 530
Loisirs et Culture	658 646	523 643	111 553	635 196
Frais de Financement	84 565	60 617	23 027	83 644
Remboursement de la Dette	284 102	146 002	138 400	284 402
Activité d'Investissement	210 350	14 697	165 455	180 152
Total des DÉPENSES	4 739 205	3 343 803	1 082 591	4 426 394
Surplus (Déficit)	0			515 285
SALAIRE DES ÉLUS	Rémunération de base	Allocation dépenses		
Maire	14 914,19	7 457,10		22 371,29
Maire suppléant	54,56 \$/par mois	27,28 \$/par mois		
Conseillers (chacun)	4 971,40	2 485,70		7 457,10
Liste des contrats supérieurs à 25 000 \$				

Objet du contrat	Nom du fournisseur	Montant
Remboursement de taxes	Agence de développement	84 728,48
Achat camion pompier	Automont	45 455,37
Subvention dév. Économique	Chambre de commerce	81 000,00
Achat de niveleuse	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	99 970,76
Niveleuse	Les Entreprises Jean-Maurice Papineau Ltée	55 178,80
Divers	Excavation Gaétan Lacelle	26 325,56
Intérêts et capital règlement # 102	Financière Banque Nationale	116 979,91
Remises	Fonds de solidarité FTQ	51 375,71
Frais d'ingénierie	GENIVAR	88 775,98
Place du marché	Groupe Piché construction inc.	127 494,60
Assurances	Groupe Ultima	61 032,00
Électricité	Hydro-Québec	157 964,19
Déneigement	Lacelle & Frères	395 616,97
Diésel, huile à chauffage	Location Louis-André Pelletier	43 007,32
Quote-part	MRC d'Antoine-Labelle	250 728,50
Caution Amis de la Montagne	Me Méli Lauzon en fidécomie	90 000,00
Financement SQAÉ	Ministre des Finances	26 585,98
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	239 338,00
Déductions à la source	Ministère du Revenu du Québec	261 323,00
Subvention	Parc Régional de la Montagne du Diable	109 150,00
Déductions à la source	Receveur Général du Canada	84 903,69
Quote-part, bacs, collecte	Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre	283 354,80
Assurances collectives	SSQ Société d'assurance-vie	73 455,27
Supra-locaux	Ville de Mont-Laurier	107 033,29
Pavage de rues	Pavage Wemindji inc.	35 207,17
	TOTAL	2 995 985,35

ADOPTÉE

292-12-13

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2014 (SÉANCES DE CONSEIL)

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront les lundis (sauf les jours fériés, elle sera alors reportée au lendemain) et celles-ci débiteront à 19 h 30 :

13 janvier	10 février
10 mars	14 avril
12 mai	9 juin
14 juillet	8 septembre
14 octobre (mardi)	10 novembre
8 décembre	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

293-12-13

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ANNÉE 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les organismes suivants reçoivent une subvention pour l'année 2013 :

Panier de Noël /Centre Communautaire	250 \$
Centre de prélèvement	2,500 \$
Parc Régional de la Montagne du Diable (kiosque touristique)	10,000 \$
Société d'histoire (projet ruralité) Projet La route du Lièvre-Rouge	2,000 \$
Zone emploi	250 \$

ADOPTÉE

294-12-13

RÉGULARISATIONS COMPTABLES AUX ÉTATS FINANCIERS 2013

ATTENDU que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Ferme-Neuve pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pouvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

ADOPTÉE

295-12-13

REPRÉSENTANT POUR L'OMH DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le mandat de représentant des citoyens de la Municipalité de Ferme-Neuve, auprès de l'Office municipal de l'habitation de Ferme-Neuve soit confirmé par la présente résolution, et ce, pour un terme de 3 ans soit du 12 décembre 2013 au 11 décembre 2016.

Le représentant des citoyens : M. Yvon Bilodeau

ADOPTÉE

296-12-13

REMBOURSEMENT DE TAXES 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser les taxes municipales pour le dossier matricule # 6588 51 1065 au montant de 113.23 \$, suite à une modification reçue de l'évaluateur ainsi que pour le dossier matricule # 8375 65 9030 au montant de 210.27 \$, suite à une erreur de paiement de la part du contribuable.

ADOPTÉE

297-12-13

ACQUISITION DU CHEMIN DU DOMAINE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat d'acquisition du chemin du Domaine (lots 8-1, 8-2, 8-17, 25-5 du bloc 8, canton Major) avec Windigo SENC. pour la somme de 1,00 \$.

QUE le bureau de Notaires Fex, Lauzon soit mandaté à préparer le contrat. Les frais sont à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE

298-12-13

DÉNEIGEMENT CHEMIN DU DOMAINE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le chemin du Domaine ne sera pas déneigé tant et aussi longtemps que le conseil ne jugera pas rentable cette section de chemin.

ADOPTÉE

299-12-13

ADHÉSION À L'AQLPA

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à faire inscrire la Municipalité de Ferme-Neuve à titre de membre de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et que les frais annuels d'adhésion de 100 \$ soient payés.

ADOPTÉE

Dépôt de documents

Le directeur général informe le conseil qu'il ne peut pas déposer un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil, puisqu'aucun membre durant la

dernière année n'a déclaré qu'il avait reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la « Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale » et qui excède la valeur fixée par le code de déontologie des élus.

Il est 20 h 10 Monsieur Georges Piché quitte son siège

Dépôt de documents

Le directeur général dépose la liste des contribuables qui au 30 novembre 2013 n'ont pas encore payé leurs taxes municipales pour l'année 2013 et avant. Le total se chiffre à 269,300.26 \$ et des intérêts de 9,895.10 \$ pour un grand total de 279,195.36 \$.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS)

Avis de motion est présentement donné par la conseillère Madame Pauline Lauzon à l'effet qu'elle présentera le règlement 130 visant à modifier le règlement 123 « Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Ferme-Neuve ».

Il est 20 h 12 Monsieur Georges Piché reprend son siège

300-12-13

TÉLÉPHONIE IP

ATTENDU que la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle regarde actuellement des scénarios afin de se doter de la téléphonie IP avec les municipalités intéressées;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve est déjà dotée de ces équipements, mais qu'il y aurait certains bénéfices à gagner de ce service par le regroupement;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve peut se retirer du projet si les avantages ne sont pas intéressants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve informe la MRC d'Antoine-Labelle de son intérêt à participer à l'étude et qu'un retrait peut être envisageable si l'ensemble du projet n'est pas à la hauteur de ses attentes.

ADOPTÉE

301-12-13

SURPLUS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les montants suivants soient retournés au surplus accumulé 2012 :

- | | |
|--|------------------|
| • Relation de travail
59-131-29 | 697.22 \$ |
| • Signalisation T.P.
#59-131-28 | 102.25 \$ |
| • Projet T.P.
59-131-18 | 10,728.12 \$ |
| • Abris anneau de glace
59-131-17 | 1,613.66 \$ |
| • Règlement # 63 (CSBL)
59-154-13 | 528.00 \$ |
| • CSBL (photocopieur)
59-154-14 | <u>516.00 \$</u> |

Pour un total de **14,185.25 \$**

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION ADMINISTRATION)

302-12-13

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2014 (SÉANCES CCU)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances du CCU pour 2014 :

15 janvier	19 février
19 mars	16 avril
21 mai	18 juin
16 juillet	20 août
17 septembre	15 octobre
19 novembre	10 décembre

ADOPTÉE

303-12-13

PAIEMENT POUR LES TRAVAUX – BOUCLAGE RÉSEAU D'AQUEDUC SOUS LA RIVIÈRE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à verser la somme de 10,429.33 \$ plus taxes à l'entreprise Gaétan Lacelle excavation inc. représentant la moitié de la retenue à la suite de la recommandation de la firme d'ingénieurs GENIVAR.

ADOPTÉE

304-12-13

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 44.000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

305-12-13

AUTORISATION DE PAIEMENT F-N 13-V-05

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à payer les travaux de pavage de rues sur la 8^e Rue et la 10^e Avenue au montant de 55, 879.73 \$ taxes incluses à Asphalte Desjardins inc.

ADOPTÉE

306-12-13

REMBOURSEMENT DE DÉPÔT DE GARANTIE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le remboursement de dépôt de garantie pour le concassage 10 000 tonnes métriques pour le service des travaux publics de Ferme-Neuve leur soit retourné et que le service de la trésorerie soit autorisé à émettre le chèque suivant :

V. Meilleur & Frères inc. 4 500 \$

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION LOISIRS, URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, INCENDIE ET VARIA)

307-12-13

SUBVENTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à puiser à même le surplus accumulé au 31 décembre 2012 la somme de 5,000 \$ afin de payer la demande de subvention supplémentaire pour la Chambre de commerce de Ferme-Neuve en relation avec le projet de « Parc camping » dans le village.

ADOPTÉE

308-12-13

MODIFICATION DE LA FACTURE # CRF1300764 DE FOREX INC.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à modifier la facture numéro CRF1300764 de Forex inc. pour les frais de remplissage du bassin d'eau de la cie.

QUE des frais de 2 heures par jour soient facturés pour l'unité d'urgence (811), et ce, pour les 2 jours de travaux.

ADOPTÉE

309-12-13

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2013-09

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2013, afin de transférer les sommes suivantes :

TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2013-09

POSTE	# COMPTE	DT	CT
Investissement			
Investissement transport routier	03-301-10-000-03		20687.00
Pavage de rues	22-320-21-713	20687.00	
Urbanisme			
Salaire urbanisme	02-610-00-141-20		1200.00
Services professionnels juridiques	02-610-00-412-00	1200.00	
Essence et huile	02-810-00-631-00		200.00
Fourniture de bureau	02-610-00-670-00	200.00	
Loisirs			
Ent. Rép. Mach. Parcs	02-701-51-526-00		2000.00
Pièces et accessoires Parcs	02-701-51-640-00	2000.00	
Voirie			
Ent. & rép. Chemin du haut	02-322-00-521-02		2787.00
Ent. & rép. Équipement	02-322-00-526-00	2787.00	
Salaire réseau eau	02-413-00-141-30		390.00
Assurance véhicule voirie	03-322-00-425-00	390.00	
Administration			
Services professionnels juridiques	02-160-00-412-00		1043.00
Frais infraction – Entente Mont-Laurier	02-130-00-441-00	733.00	
Frais de poste et transport	02-130-10-321-00	310.00	
Honoraires professionnels admé gén.	02-130-10-411-00		1500.00
Fournitures de bureau adm.	02-130-10-670-00	1500.00	
Incendie			
Ent. Rép. Machinerie et équipement	02-220-00-526-00		1000.00
Vêtements, chaussures, etc.	02-220-00-650-00		500.00
Essence et huile	02-220-00-631-00	1500.00	
	GRAND TOTAL	31 307.00 \$	31 307.00 \$

ADOPTÉE

310-12-13

**COMPTES À PAYER
LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 9 décembre 2013**

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 9 décembre 2013 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....443 718.83 \$

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....0.00 \$

TOTAL DU MOIS.....443 718.83 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent,

311-12-13

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de clore l'assemblée à 20 h 40.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général